

PROCES- VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 septembre 2023

Convocation du 23 septembre 2023

Absents : JJ BARBIER (procuration à JL MARION), N BOYER (procuration à S ROCHE)

SUBVENTIONS :

| Association | Montant |
|---|-------------------------------|
| ACCA St Privat d'Allier | 400 € |
| Club des Aînés | 350 € |
| Amicale des donneurs de sang | 330 € |
| Association Sportive St Privat | 1000 € |
| Association Défense du Patrimoine | 300 € |
| Comité FNACA | 200 € |
| Comité départemental Ligue contre le cancer | 160 € |
| Amicale Sapeurs-Pompiers de Siaugues | 150 € |
| Amicale Sapeurs-Pompiers de Cayres | 150 € |
| Association Animatek | 500 € |
| APE Ecole Publique St Privat d'Allier | 1000 € |
| Compte OCCE Ecole Eugène Valette | 750 € |
| Association Collectif 880 | 300 € |
| ADMR Bains | 400 € |
| Un certain regard sur l'âme | 150 € |
| Subvention exceptionnelle JA 43 | 150 € pour le Comice Agricole |

RASED : Monsieur Le Maire fait part au Conseil municipal de la demande de la commune de Solignac Sur Loire qui héberge un RASED regroupant les communes de Bains, Cayres, Costaros, Cussac sur Loire, Landos, Le Bouchet Saint Nicolas, Le Brignon, Pradelles, Saint Jean Lachalm, Séneujols, Solignac sur Loire, Saint Christophe sur Dolaizon et Saint Privat d'Allier. La Commune de Solignac sur Loire propose une répartition intercommunale des charges de fonctionnement.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve la répartition des charges
- Autorise Monsieur Le Maire à signer la convention

LUMINOSITE NOCTURNE : Faire la demande auprès du Syndicat pour chiffrer le remplacement des lampes par LED sur l'ensemble de la commune. Plusieurs lampes communales ne fonctionnent plus ; signaler à CEGELEC

DEVIS BODET : Suite à la vérification du clocher, la société BODET a établi un devis pour réparer la sonnerie des heures. Voir si on peut se procurer les pièces

ADRESSAGE : modifications sur Rohegude

FIBRE : Avancée de l'installation, mais on a toujours le même problème avec l'implantation de poteaux qui défigurent le paysage

NOEL des enfants : Elisabeth PAUGAM propose un conte. Accord donné

Naissance 2023 : Achat d'un livre pour chaque bébé

Micro crèche : Réunion jeudi 05 octobre à la Communauté d'Agglomération qui a la compétence petite enfance. Les derniers éléments sont les suivants : la commune met à disposition le local sur 15 ans, et la Communauté d'Agglomération réalise les travaux.

Le Maire, Guy EYRAUD